



Bulletin d'adhésion à l'association A.C.H.

Fondée en août 2004, l'A.C.H a pour but « d'aider au développement d'une économie au service de la communauté homosexuelle française en s'efforçant de promouvoir et diffuser une image citoyenne et positive. »

(Extraits des statuts de l'association)

Nom :

Adresse électronique :

Adresse postale :

Code Postal :

Ville :

- J'adhère à l'association A.C.H en versant une cotisation annuelle de : 15€ :
- J'ajoute un don d'un montant de : €

Total : €

Ci-joint un chèque d'un montant total de : €

COTISATIONS 2007

La cotisation s'applique de janvier à décembre.

Les cotisations et dons à l'ACH bénéficie des dispositions de l'article 238bis du CGI.

Cet agrément permet aux adhérents de bénéficier d'une réduction fiscale égale à 66% du montant des cotisations et des dons 2005 dans la limite de 20% des revenus 2005 pour les particuliers et dans la limite de 0.5% du CA pour les entreprises.

Membre particulier	15,00 €
Membre bienfaiteur	A partir de 50,00 €

Merci,

- d'imprimer et complétez ce bulletin d'adhésion
- d'ajouter le chèque de règlement libellé à l'ordre de : A.C.H.
- d'envoyer le tout dans une enveloppe affranchie au tarif en vigueur à :

Association A.C.H.
2 allée Geneviève Anthonioz de Gaulle
Boite N° 352
93260 Les Lilas